VOSGES TOURISME
Comité départemental du tourisme

Les profils touristiques de territoire

CA DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Édition 2025



JE VOIS LA VIE EN VOSGES

Photo de la première de couverture : @ Ville de Saint-Dié-des-Vosges

SOMMAIRE

1. CHIFFRES CLÉS 2023 4

2. GUIDE DE LECTURE 5

3. CARTE D'IDENTITÉ 7

Données de référence 8
Les grandes tendances 2023 10

4. ÉCONOMIE TOURISTIQUE 13

Les emplois touristiques 14
Les investissements touristiques 16

5. HÉBERGEMENTS 17

L'offre en hébergements marchands 18
Hôtellerie 20
Hôtellerie de plein air 21
Les locations saisonnières 22
Hébergements non marchands : les résidences secondaires 24

6. FILIÈRES TOURISTIQUES 26

Tourisme & patrimoine 27
Artisanats & savoir-faire 28
Jardins & activités de pleine nature & loisirs 29

7. OFFICES DE TOURISME 31

Les chiffres des offices de tourisme 32

8. NOTE MÉTHODOLOGIQUE / CALCUL DES NUITÉES 34

9. GLOSSAIRE 36

Chiffres-clés 2023



5,0 %

Part d'emplois liés au tourisme



565 000 €

montant des subventions allouées par l'EPCI et le Département à des projets touristiques privés depuis 2019

14 100

lits marchands



35 300

Lits touristiques

21 200

Lits non marchands

GUIDE DE LECTURE

Ce profil touristique de territoire propose une analyse disponible à **plusieurs échelles** :

Par EPCI

12 intercommunalités dans les Vosges

Par territoire d'observation touristique

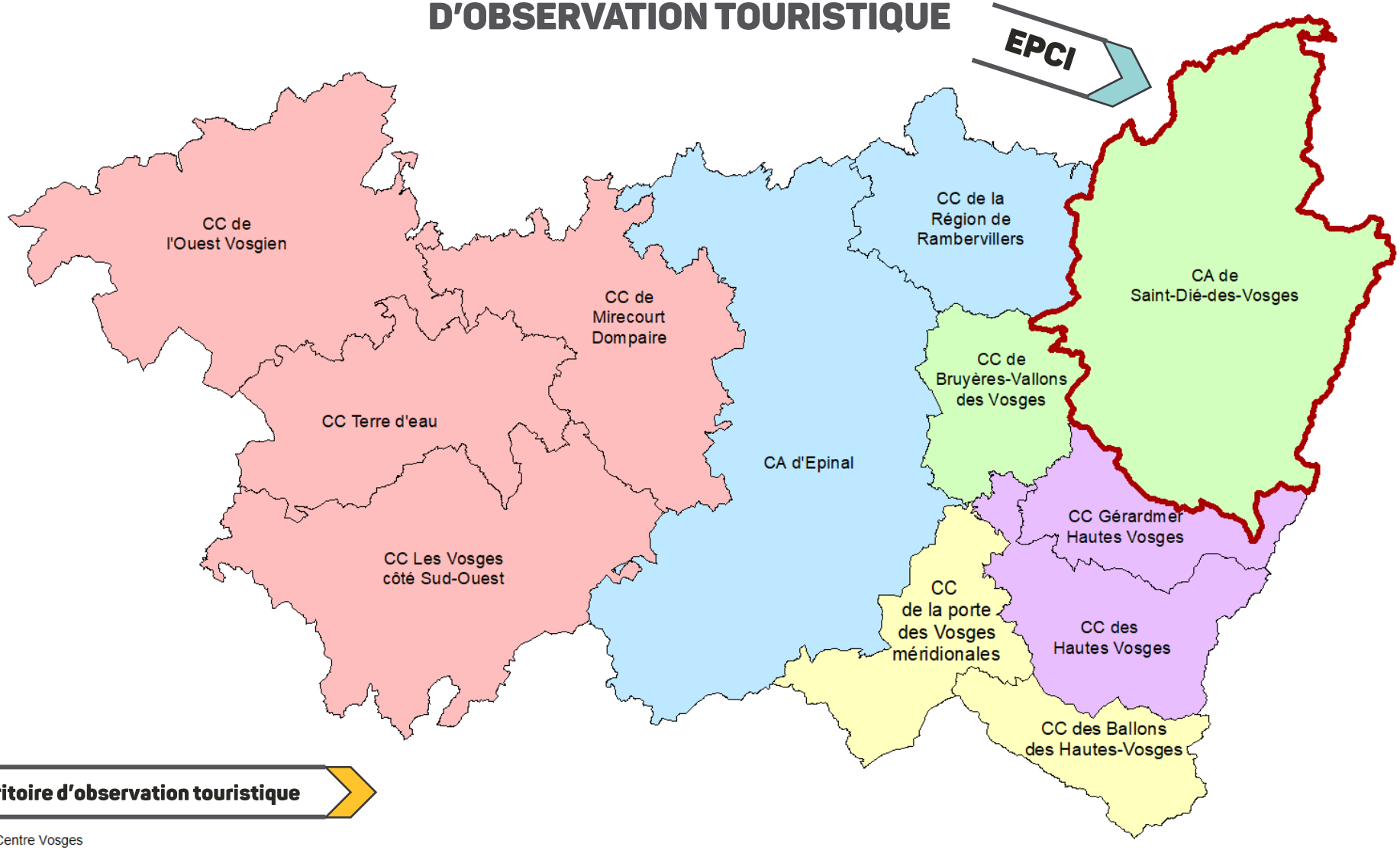
- Pour les données relatives à **Orange Flux Vision** (nombre de touristes, de nuitées...) **: 5 territoires** différents englobant chacun une ou plusieurs intercommunalités

- Pour les données des **locations saisonnières** : **6 territoires** différents englobant une ou plusieurs intercommunalités

Ces échelles seront mentionnées pour chaque thématique, en haut à gauche de la page, en dessous du titre !



LES PÉRIMÈTRES INTERCOMMUNAUX ET LES TERRITOIRES D'OBSERVATION TOURISTIQUE



Réalisation : Conseil Départemental des Vosges - DGS - mission d'appui Prospective, Evaluation, Observatoire et Plan mangérial - septembre 2024

Partie 1

CARTE D'IDENTITÉ



DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

75 224 habitants répartis sur 77 communes

Dont :

- **1** station classée de tourisme
- **12** communes touristiques
- **7** communes labellisées Station verte
- **1** commune labellisée « Petites cités de caractères »
- **3** sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

OFFICE DE TOURISME

1 office de tourisme et 5 bureaux d'informations touristiques

22 sites de visite et de loisirs

1 golf

Sources : Observatoire départemental des territoires et du tourisme des Vosges

MASSIF DES VOSGES
MONTAGNE BUISSONNIÈRE

74

Communes comprises dans le périmètre du Massif des Vosges

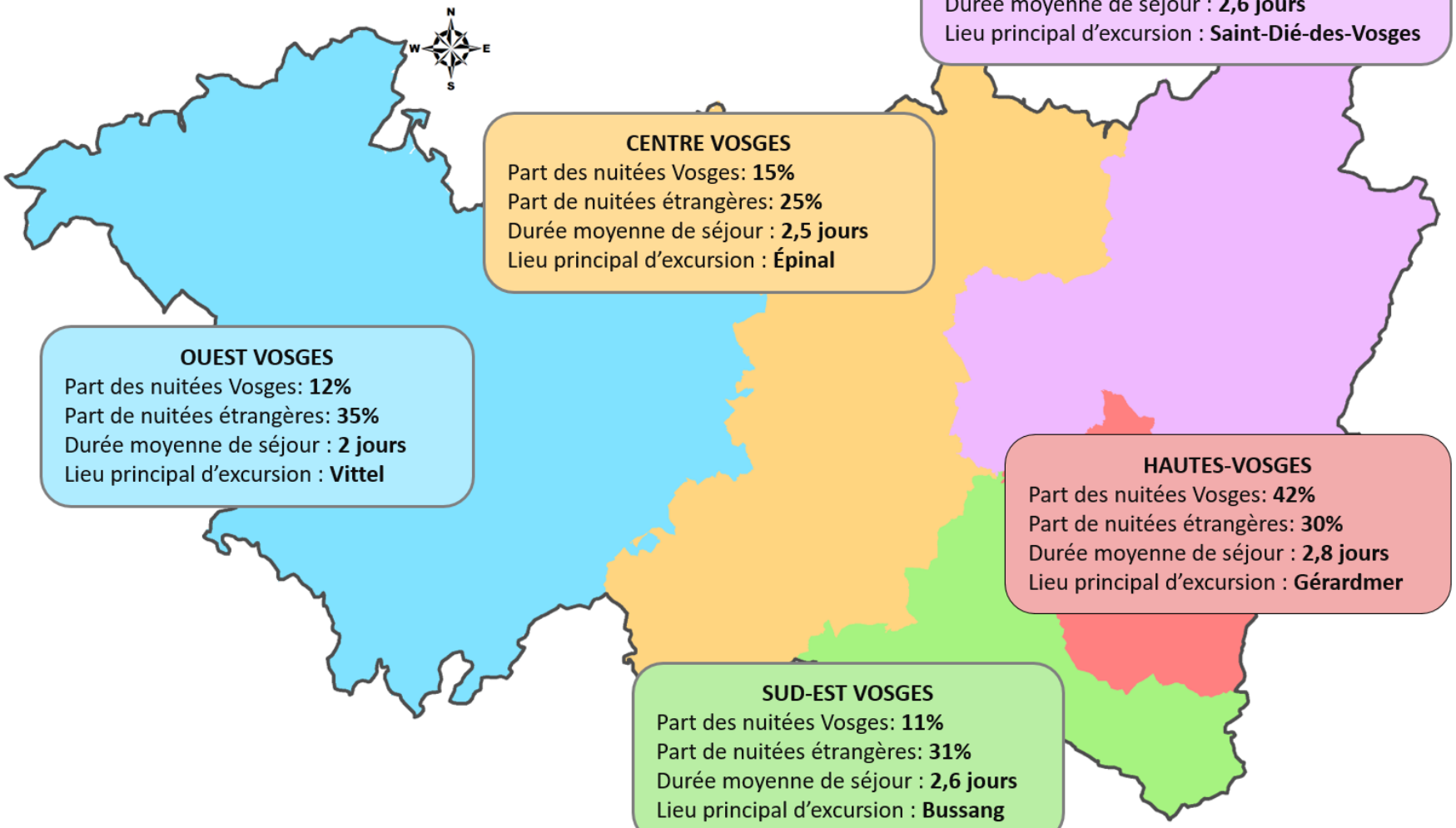
22

Communes comprises dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Station classée tourisme	Saint-Dié-des-Vosges
Communes touristiques	Anould, Ban-de-Laveline, Corcieux, Raon-l'Étape, Ban-de-Sapt, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Étival-Clairefontaine, Fraize, Moyenmoutier, Plainfaing, Saint-Dié-des-Vosges, Senones
Station verte	Anould, Corcieux, Raon-l'Étape, Taintrux, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Fraize, Plainfaing
Petites cités de caractère	Senones
3 sites UNESCO	2 nécropoles de la 1ère guerre mondiale (Ban-de-Sapt & Saint-Dié-des-Vosges) 1 œuvre architecturale : seule usine Le Corbusier (Saint-Dié-des-Vosges)

LES GRANDES TENDANCES 2023



DEODATIE
Part des nuitées Vosges: **20%**
Part de nuitées étrangères: **32%**
Durée moyenne de séjour : **2,6 jours**
Lieu principal d'excursion : **Saint-Dié-des-Vosges**

CENTRE VOSGES
Part des nuitées Vosges: **15%**
Part de nuitées étrangères: **25%**
Durée moyenne de séjour : **2,5 jours**
Lieu principal d'excursion : **Épinal**

OUEST VOSGES
Part des nuitées Vosges: **12%**
Part de nuitées étrangères: **35%**
Durée moyenne de séjour : **2 jours**
Lieu principal d'excursion : **Vittel**

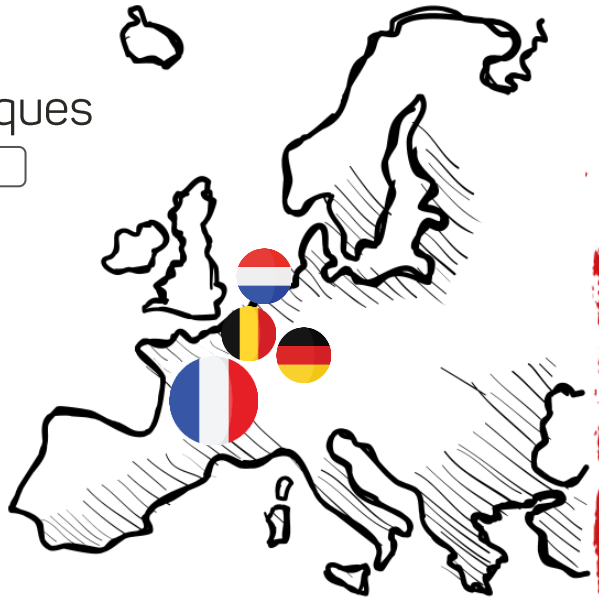
HAUTES-VOSGES
Part des nuitées Vosges: **42%**
Part de nuitées étrangères: **30%**
Durée moyenne de séjour : **2,8 jours**
Lieu principal d'excursion : **Gérardmer**

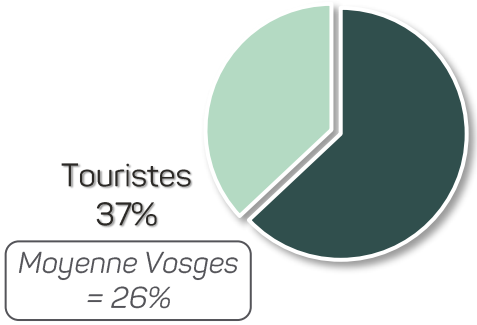
SUD-EST VOSGES
Part des nuitées Vosges: **11%**
Part de nuitées étrangères: **31%**
Durée moyenne de séjour : **2,6 jours**
Lieu principal d'excursion : **Bussang**

Sources :
Flux Vision – Orange Business (données 2023), Traitement Observatoire départemental du tourisme des Vosges
IGN-ADMIN-EXPRESS-2022

Réalisation : Conseil départemental des Vosges - DGS - Mission d'Appui : Prospective, Évaluation, Observatoire et Plan Managérial - Mai 2023

- **1,9 million** de nuitées marchandes et non marchandes
 Part Vosges = 20%
- **682 000** touristes *Part Vosges = 19%*
- **32 %** : part des nuitées touristiques étrangères *Moyenne Vosges = 30%*
- **2,6 jours :** durée moyenne de séjour *Moyenne Vosges = 2,6 j*





Sources : Flux Vision – Orange Business (données 2023), Traitement ARTGE - Observatoire départemental du tourisme des Vosges

Pour information Déodatie :

Répartition des lits marchands et non marchands

CA Saint-Dié-des Vosges	CC de Bruyères-Vallons des Vosges
90%	10%

Clientèle étrangère

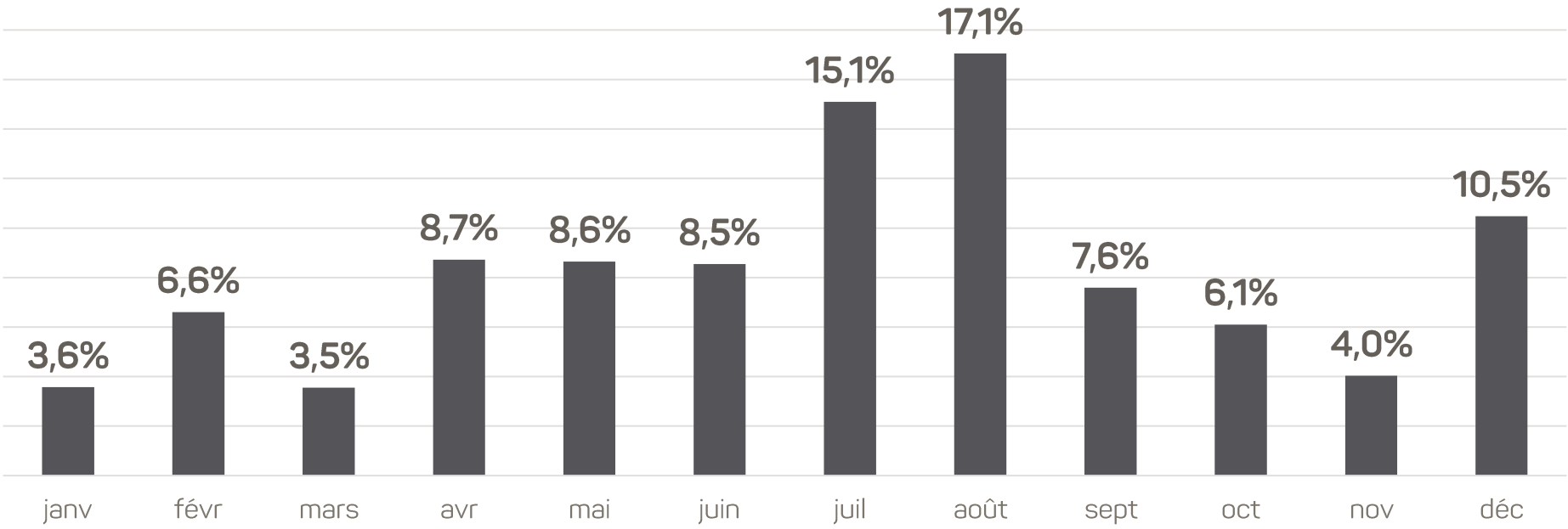
1. Allemagne
2. Pays-Bas
3. Belgique

Clientèle française

1. Grand-Est
2. Ile-de-France
3. Hauts-de-France
4. Bourgogne-Franche-Comté
5. Auvergne-Rhône-Alpes



RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES 2023
(NUITÉES MARCHANDES ET NON MARCHANDES*)

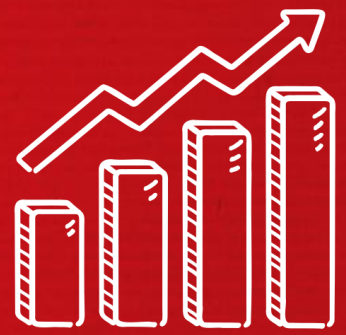


**Flux Vision est un outil de mesure des flux de déplacements touristiques.*
Cette technologie ne permet pas de distinguer les nuitées passées dans un hébergement marchand ou non marchand (cf. Note méthodologique p42)

Sources : Flux Vision – Orange Business (données 2022-2023), Traitement Observatoire départemental du tourisme des Vosges

Partie 2

ÉCONOMIE TOURISTIQUE



LES EMPLOIS TOURISTIQUES

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

5,0%
Part des emplois liés au tourisme

Moyenne Vosges : 6,7%



18,3%

des entreprises touristiques du département

Répartition des emplois touristiques par commune (Top 3)

1. Saint-Dié-des-Vosges (62,0%)
2. Corcieux (4,9%)
3. Raon-l'Etape (4,5%) - Plainfaing (4,5%)

Part des emplois salariés du secteur du tourisme sur l'ensemble des emplois salariés de l'EPCI
Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par zone d'emploi x APE (2006-2022)



13,8%
des emplois touristiques du département

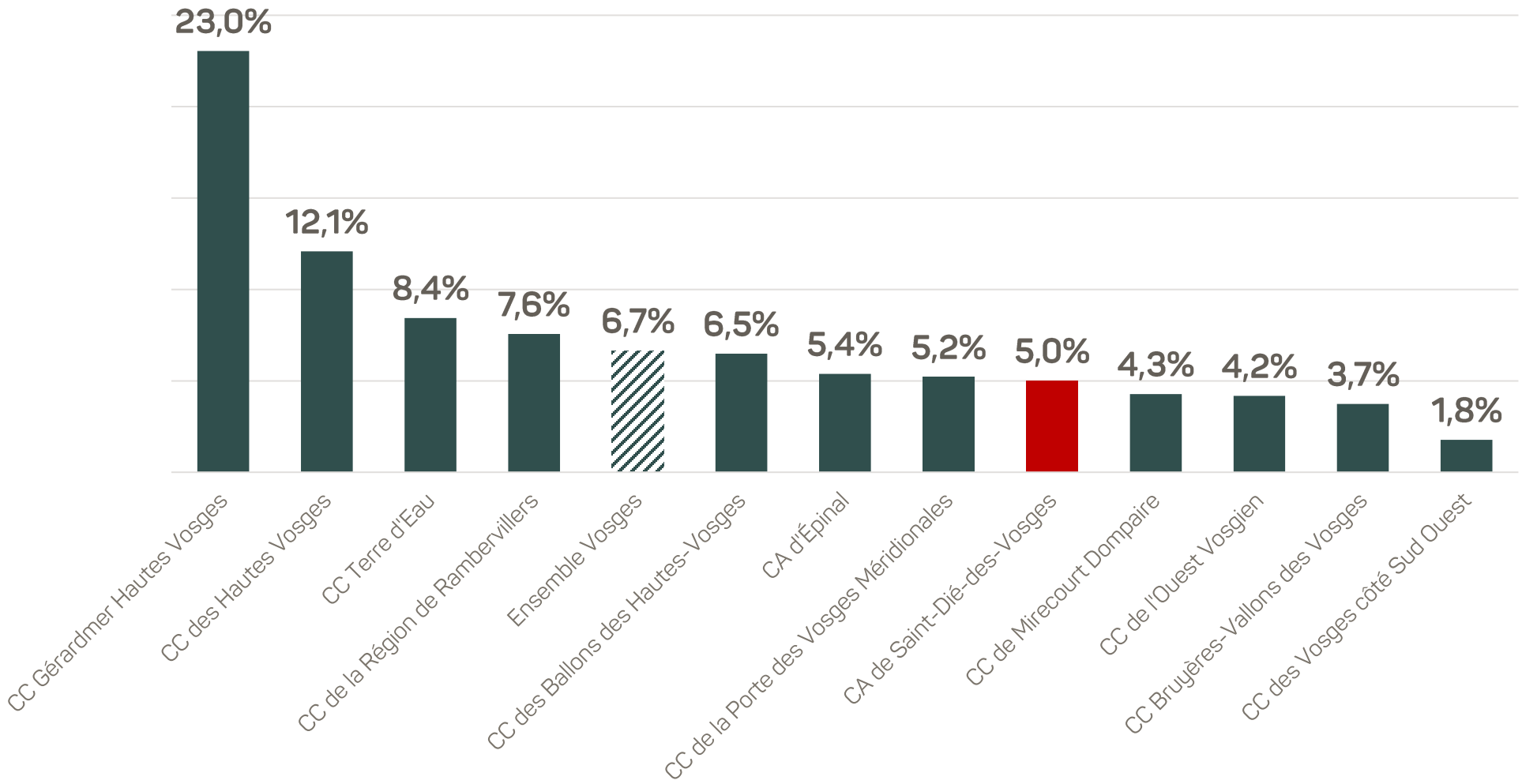
+ 11,6% depuis 2019

Evolution Vosges : +5,7%

93,5%
des salariés travaillent dans l'hébergement et la restauration

Moyenne Vosges : 80,6%

PART D'EMPLOIS LIÉS AU TOURISME PAR EPCI



Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par zone d'emploi x APE (2006-2022)

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

6 442 000 €

Montant des investissements subventionnables depuis 2019



565 000 €

Montant des subventions allouées par l'EPCI et le Département aux projets touristiques privés depuis 2019

Exemple de principaux investissements réalisés :

- **Création de meublé de tourisme**
- **Création de gîte à thème**
- **Travaux/ rénovation**

Source : Comité départemental du Tourisme des Vosges (données de 2019 à 2023)

Partie 3

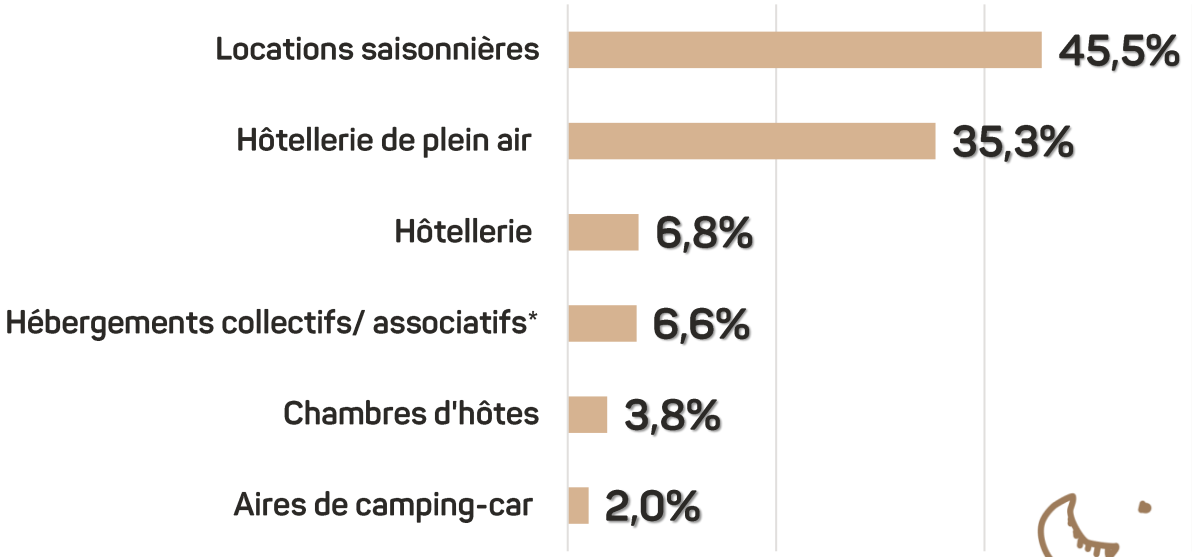
HÉBERGEMENTS



L'OFFRE EN HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Répartition des lits marchands par type d'hébergements



* Hébergements collectifs et associatifs : Résidences de tourismes, Villages vacances, maisons familiales, centres sportifs, auberges de jeunesse, gites de groupe, accueils collectifs de mineurs

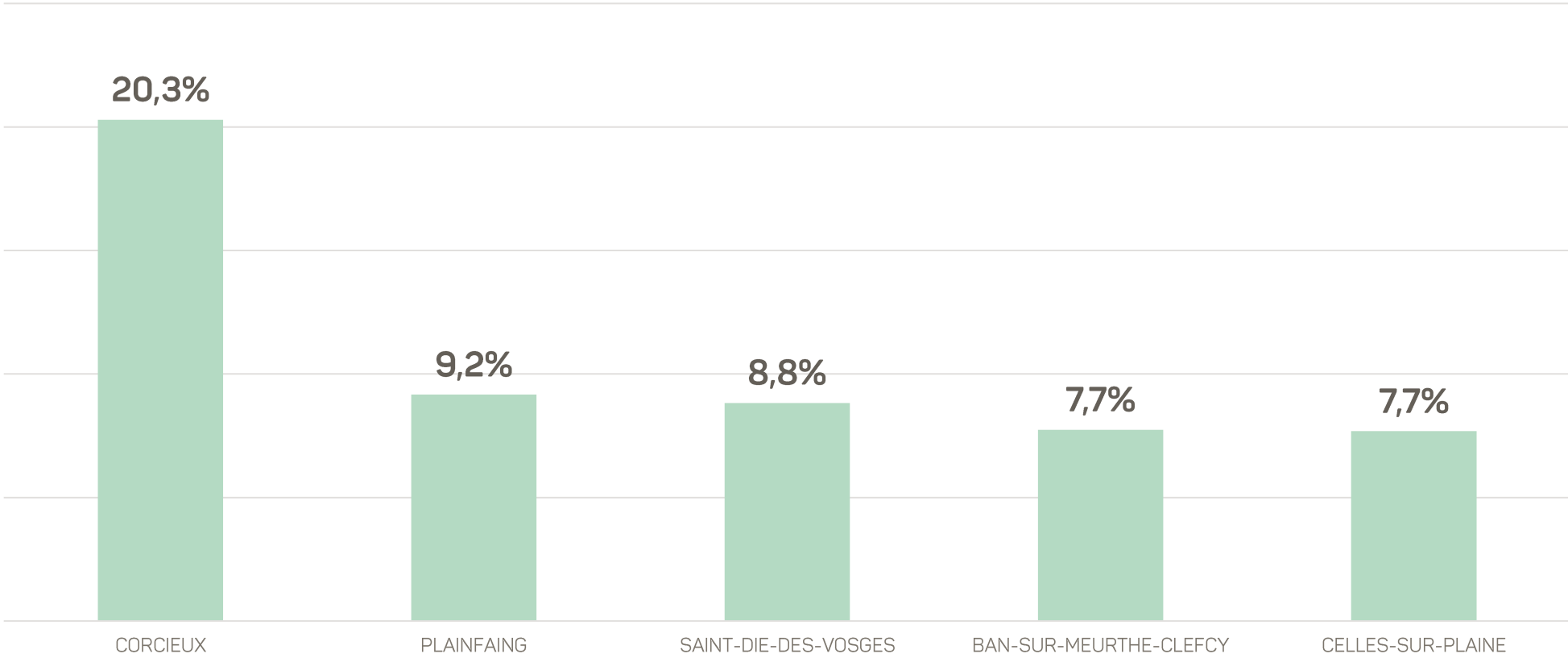


Source : Taxe de séjour CA de Saint-Dié-des-Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

14 100
lits marchands


© Bartosch Salmanski

TOP 5 DES COMMUNES PROPOSANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE LITS MARCHANDS



Source : Taxe de séjour CA de Saint-Dié-des-Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

HÔTELLERIE

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



24 établissements

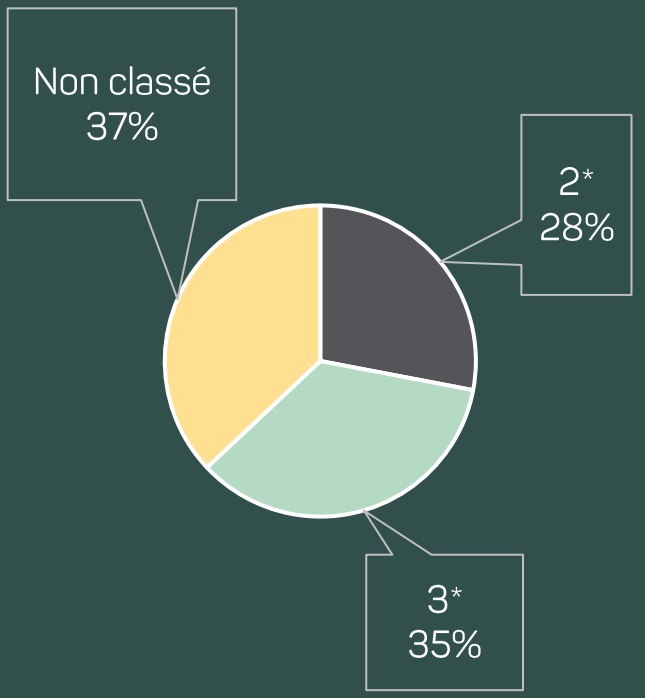


961 lits

C'est :

12,2% des lits dans l'hôtellerie vosgienne
le 4ème territoire en termes de lits hôteliers

RÉPARTITION DES LITS PAR CLASSEMENT



Source : Taxe de séjour CA de Saint-Dié-des-Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



29 établissements



4982 lits

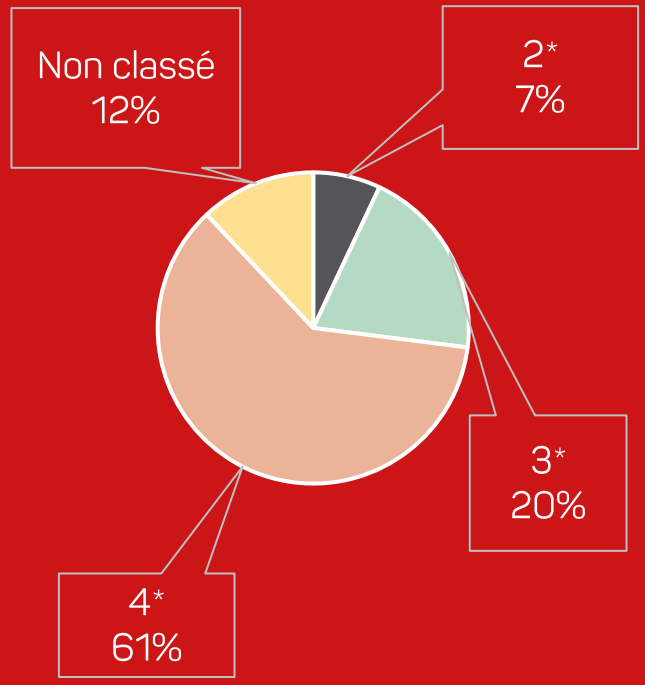
C'est :

28,6% des lits dans l'hôtellerie de plein air vosgienne

le 2ème territoire en termes de lits

Source : Taxe de séjour CA de Saint-Dié-des-Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

RÉPARTITION DES LITS PAR CLASSEMENT



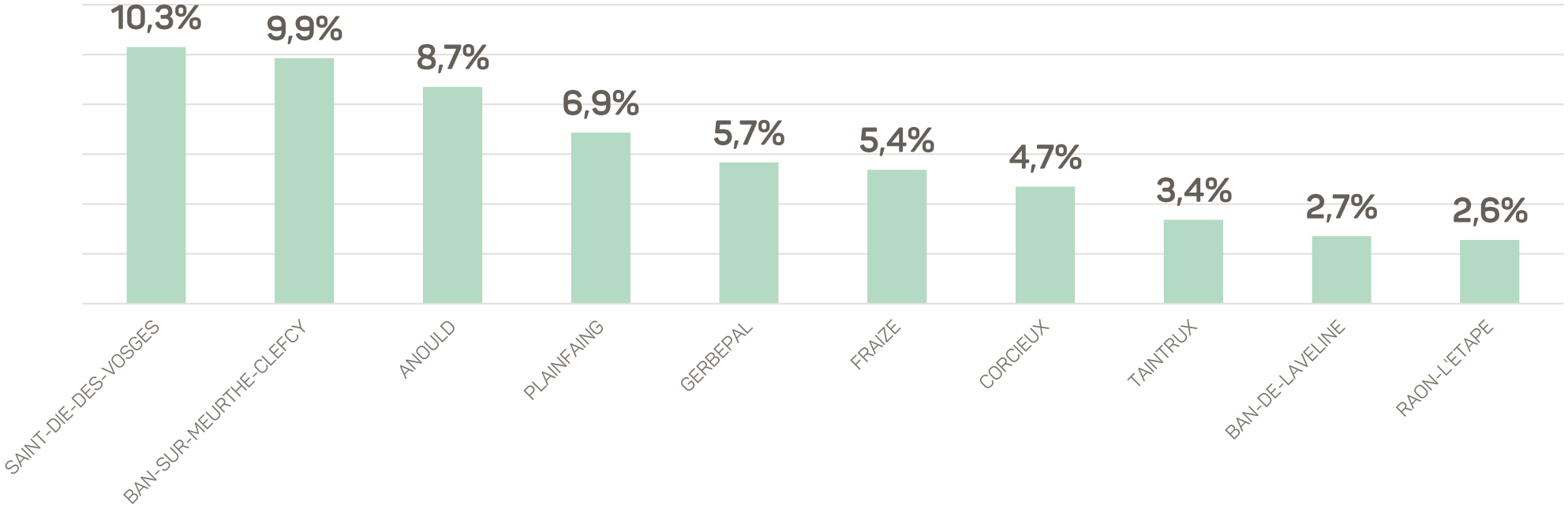
LES LOCATIONS SAISONNIERES – FRÉQUENTATION AIRDNA

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

925 logements pour **3 698** lits

Part Vosges : 15,5%

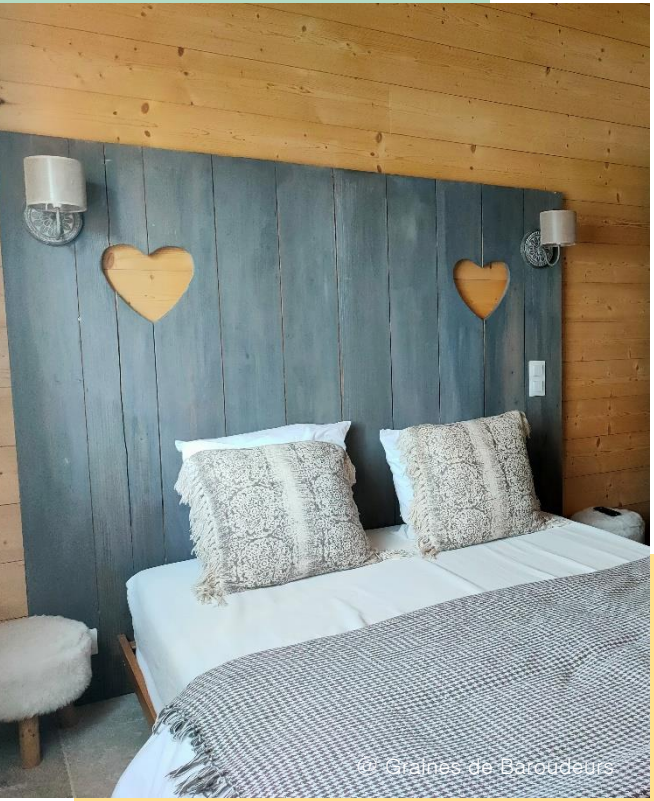
TOP 10 DES COMMUNES ACCUEILLANT LE PLUS DE LITS



Sources : Airdna – ARTGE– logements commercialisés sur les plateformes Airbnb et Vrbo (valeurs 2024)

LES LOCATIONS SAISONNIERES - FRÉQUENTATION AIRDNA

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



568 300 nuitées

Part Vosges = 15,5%

- 14,4% vs 2023

Evolution Vosges : -12,1%

20,60 millions d'€ de revenus

Part Vosges = 15,0%

- 6,7% vs 2023

Evolution Vosges : -6,6%

Taux d'occupation : 34,9 %

Moyenne Vosges = 33,1%

Durée moyenne de séjour : 3,3 jours

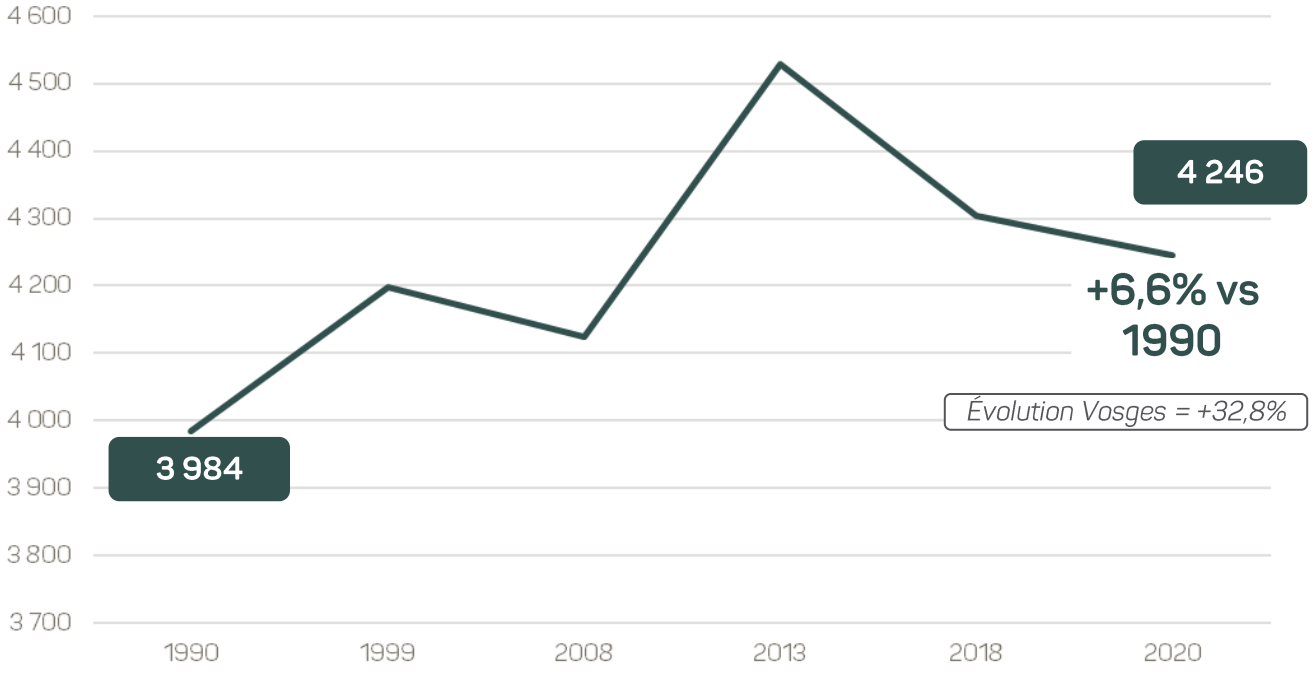
Moyenne Vosges = 3,2 jours

Sources : Airdna – ARTGE– logements commercialisés sur les plateformes Airbnb et Vrbo (valeurs 2023-2024)

HÉBERGEMENTS NON MARCHANDS : LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ENTRE 1990 ET 2020



Source : INSEE, base logements (valeurs 2020)



4 246

résidences secondaires

Part Vosges = 20,0%

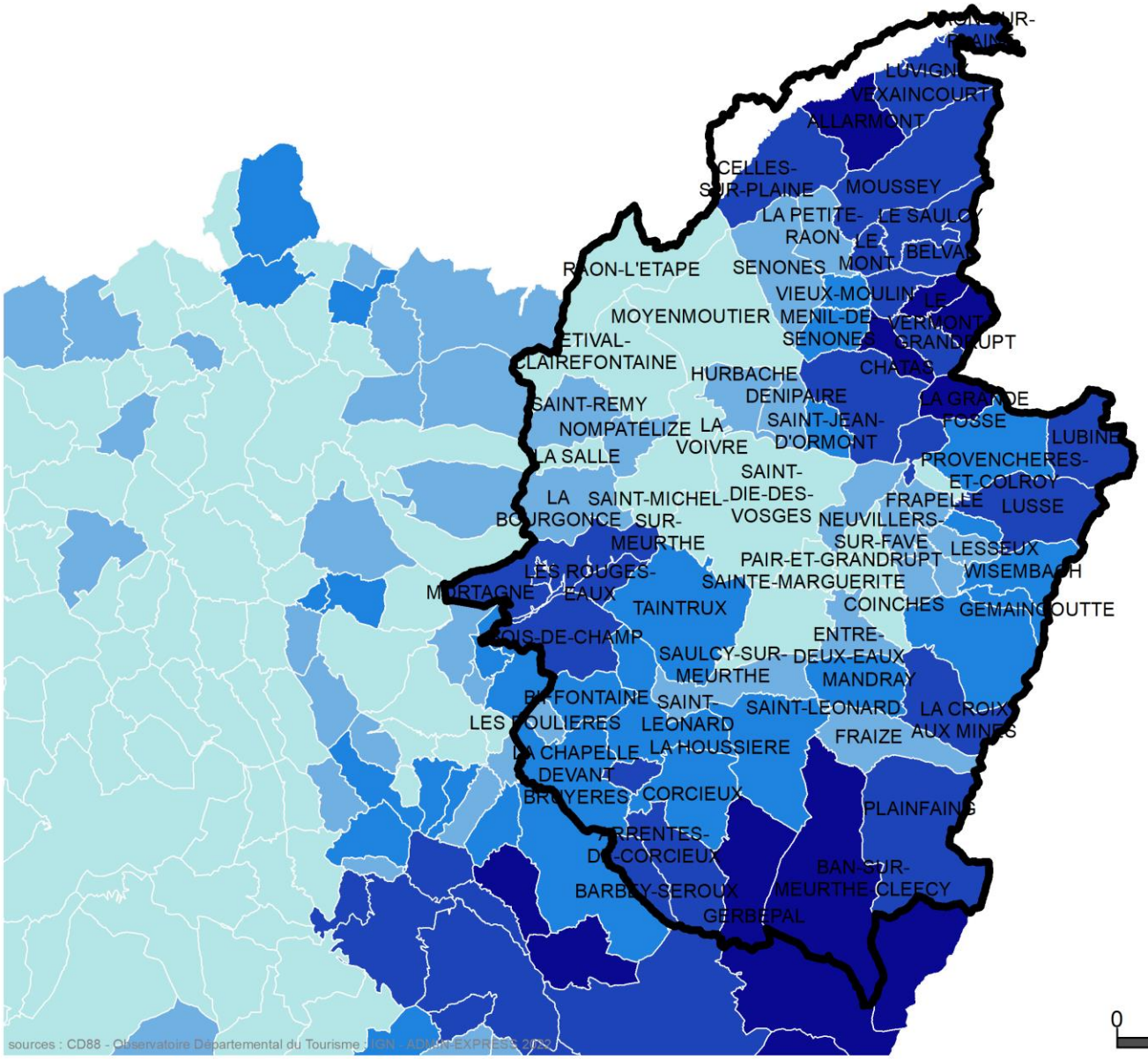
Soit **9,6%** des logements de la communauté de communes (Vosges : 9,9 % ; France : 9,8 %)



21 200

lits non marchands

Part des résidences secondaires sur le total des logements par commune



Part des résidences secondaires

- inférieur à 5%
- 5% à 10%
- 10% à 20%
- 20% à 40%
- 40% à 58%

0 5 10 km

sources : CD88 - Observatoire Départemental du Tourisme - IGN - ADMIN-EXPRESS-COG

Réalisation : Conseil départemental des Vosges - DGS - Mission d'Appui : Prospective, Évaluation, Observatoire et Plan Managérial - Novembre 2024



Partie 4

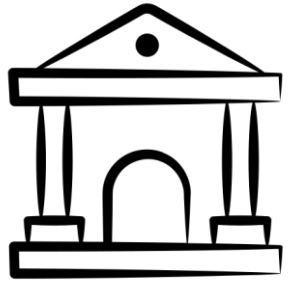
FILIÈRES TOURISTIQUES





TOURISME & PATRIMOINE

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



MUSÉES ET SITES DE VISITE

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
MANUFACTURE – LE CORBUSIER	SAINT-DIE-DES-VOSGES	BATIMENT ARCHITECTURAL	**ND***
FERME MUSÉE	ETIVAL-CLAIREFONTAINE	MUSÉE	ND
CLASSE MUSÉE LA COSTELLE	FRAIZE	MUSÉE	ND
MUSÉE COLLECTIONS ET PASSIONS	PLAINFAING	MUSÉE	ND
MUSÉE PIERRE NOËL	SAINT-DIE-DES-VOSGES	MUSÉE	15 000
TRAINLAND	SAINT-DIE-DES-VOSGES	MUSÉE	ND
MUSÉE DE LA BATTERIE	SENONES	MUSÉE	ND
MUSÉE DU VÉLOSOLEX	SENONES	MUSÉE	ND
NECROPOLE NATIONALE DE LA FONTENELLE	BAN-DE-SAPT	SITES DE DÉFENSE ET LIEUX DE MÉMOIRE	ND
NECROPOLE NATIONALE DES TIGES	SAINT-DIE-DES-VOSGES	SITES DE DÉFENSE ET LIEUX DE MÉMOIRE	ND
VISITES GUIDÉES DES 3 ABBAYES	SENONES	SITES RELIGIEUX	ND
VISITES GUIDÉES ET JEU D'AVENTURES - OT SAINT-DIÉ-DES-VOSGES	SAINT-DIE-DES-VOSGES	VISITES GUIDÉES	ND

ND* Données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)

ARTISANAT & SAVOIR-FAIRE

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
CONFISERIE DES HAUTES VOSGES	PLAINFAING	PATRIMOINE INDUSTRIEL, ARTISANAL, AGRICOLE ET TECHNIQUE	300 000
BERGERIE DE STRAITURE	BAN-SUR-MEURTHE/CLEFCY	PATRIMOINE INDUSTRIEL, ARTISANAL, AGRICOLE ET TECHNIQUE	**ND***
LA SCIERIE DU LANÇOIR	BAN-SUR-MEURTHE/CLEFCY	PATRIMOINE INDUSTRIEL, ARTISANAL, AGRICOLE ET TECHNIQUE	ND
SCIERIE DE LA HALLIÈRE (en reconstruction)	CELLES-SUR-PLAINE	PATRIMOINE INDUSTRIEL, ARTISANAL, AGRICOLE ET TECHNIQUE	ND
HAUT-FER DE MANDRAY	MANDRAY	PATRIMOINE INDUSTRIEL, ARTISANAL, AGRICOLE ET TECHNIQUE	700

ND* Données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)

À SAVOIR



LE PAPIER ET LE BOIS

Filières artisanales du secteur

JARDINS

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
LES JARDINS DE CALLUNES	BAN-DE-SAPT	JARDINS	**ND***

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & LOISIRS

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
LAC DE LA MAIX	VEXAINCOURT	LACS	**ND***
FORÊT ANIMÉE	LUVIGNY	PARCOURS PÉDAGOGIQUES	ND
PÔLE SPORTS NATURE	CELLES-SUR-PLAINE	PARCS DE LOISIRS	24 500
GÉOPARC	SAINT-DIE-DES-VOSGES	PARCS DE LOISIRS	ND
GOLF DE LA LIGNE BLEUE DES VOSGES	SAINT-DIE-DES-VOSGES	PARCS DE LOISIRS	ND

ND* Données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)

À SAVOIR



LE GAZON DU FAING

Réserve naturelle protégée



FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

Rencontres, échanges des géographes, professionnels...

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & LOISIRS

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

C'est aussi :

Le vélotourisme

3

Voies vertes

3

Boucles cyclo-sportives

2

Boucles patrimoine

30

structures labellisées
Accueil Vélo

Source : Comité départemental du Tourisme des Vosges (données 2023)



© Epinal Tourisme

Partie 5



LES OFFICES DE TOURISME



LES CHIFFRES DES OFFICES DE TOURISME

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

OFFICE DE TOURISME

1 office de tourisme à Saint-Dié-des-Vosges
5 bureaux d'informations touristiques : Senones, Raon-l'Étape, Corcieux, Fraize et Plainfaing.



19 400 demandes d'informations

- 4% vs 2022

Part Vosges = 13%



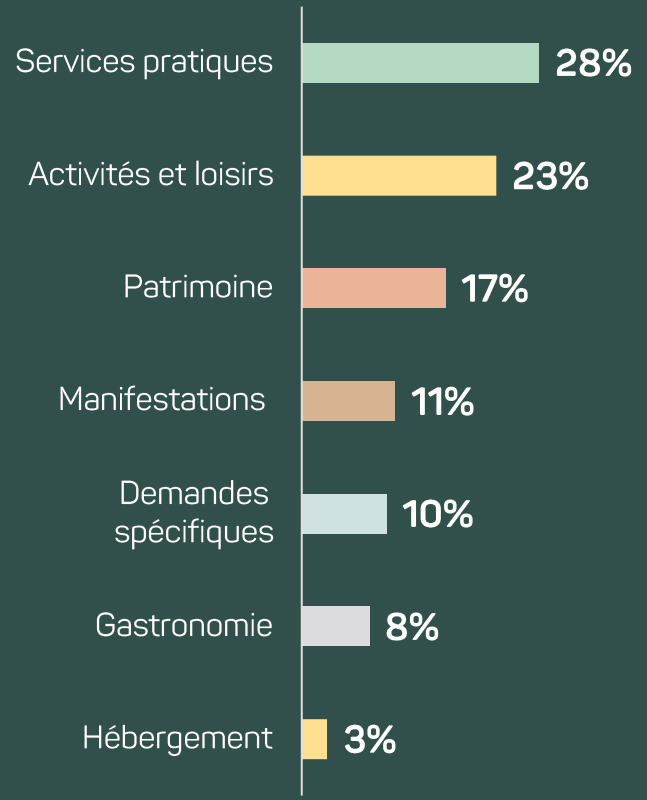
42 700 visiteurs

- 10% vs 2022

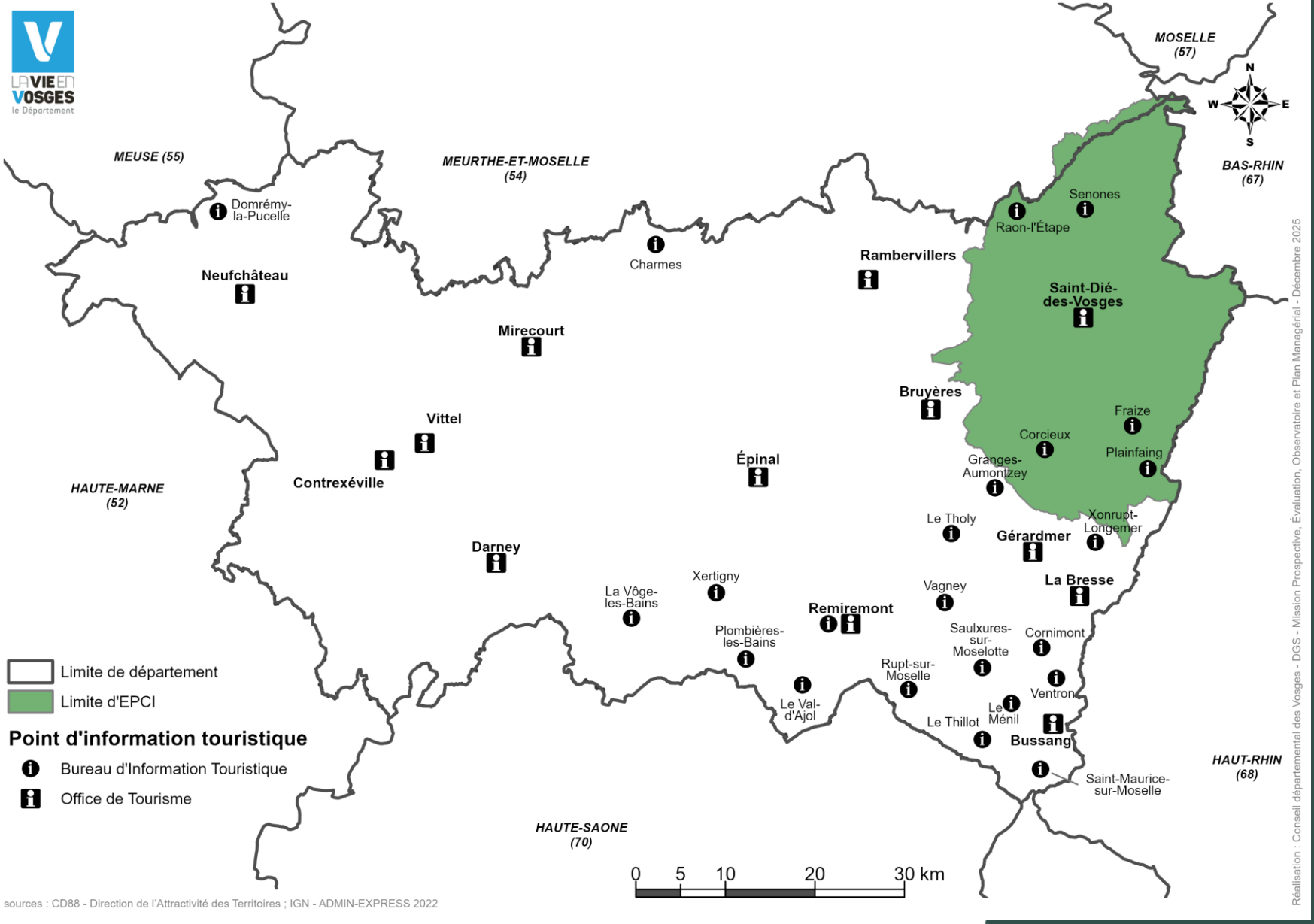
Part Vosges = 11%

Source : AVIZI données 2023 (données sous-estimées)

LES PRINCIPALES DEMANDES FAITES A L'OFFICE DE TOURISME ET AUX POINTS D'INFORMATIONS



Communes d'implantation des points d'information touristique



sources : CD88 - Direction de l'Attractivité des Territoires ; IGN - ADMIN-EXPRESS 2022

Réalisation : Conseil départemental des Vosges - DGS - Mission Prospective, Évaluation, Observatoire et Plan Managérial - Décembre 2025

Note méthodologique Calcul des nuitées



© CD88

Nuitées marchandes et non marchandes

Source : Orange Flux Vision

Méthode de calcul

Orange Business Services a mis en place un outil d'observation des flux de mobilité touristiques à partir des informations techniques issues du réseau mobile Orange.
A partir d'échantillons massifs et représentatifs, cet outil donne accès à des indicateurs statistiques sur la fréquentation, l'origine géographique ou encore le profil de la clientèle

Cette technologie a l'avantage de suivre l'ensemble des flux touristiques d'un territoire, quelque soit le type d'hébergements choisis par la clientèle.

Les données fournies dans le cadre de ce dispositif sont issues de procédé d'anonymisation, en conformité avec les exigences de la CNIL.

Les données sont disponibles à l'échelle régionale, départementale et des 6 territoires infra d'observation touristiques du département des Vosges

Nuitées marchandes

Sources : AIRDNA-ARTGE
Taxe de séjour

Méthode de calcul

Les données de la taxe de séjour ont été utilisées pour calculer le nombre de lits marchands global et pour connaître le nombre des hébergements totaux dans les Vosges. Ces données sont disponibles à l'échelle des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) .

Cependant, pour les données des locations saisonnières, il a été choisi de partir des données fournies par AIRDNA. L'ARTGE (Agence Régionale du Tourisme du Grand-Est) réalise une estimation des nuitées calculées sur le nombre de logements réservés sur les plateformes AIRBNB et VRBO (ex Homeaway). Les données sont disponibles à l'échelle régionale, départementale et des EPCI du département des Vosges.

Glossaire



© Vincent Damarin

Commune : La commune est la plus petite subdivision administrative française. Au 1er janvier 2023, la France comptait 34 945 communes : 34 816 en métropole et 129 en outre-mer. Depuis le 1er janvier 2025, il n'y a plus que 506 communes dans les Vosges.

Curistes assurés sociaux : personnes venues réaliser une cure thermale de 15 jours et affiliées à l'organisme d'assurance maladie.

Durée moyenne de séjour : durée de séjour d'un touriste en nombre de jours.

Durée de séjour maximale : durée maximale de séjour d'un touriste en nombre de jours (disponibles uniquement pour les locations saisonnières)

Emploi salarié / non salarié : Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les non-salariés travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire (INSEE).

EPCI : Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement au sein de périmètres de solidarités (ex : Communauté de communes, Communauté d'agglomération...).

Excursionniste : personne ayant réalisé une visite à la journée (pas de nuitées)

Entreprise touristique : entreprise déclarant au moins un salarié travaillant dans le secteur du tourisme

Lits marchands et non marchands : les lits marchands ont une vocation locative (lits en gîte, auberge, hôtel...). Les lits non marchands quant à eux n'ont pas vocation à être loués (lits provenant de résidence secondaire, hébergement familial...).

Offres actives/logements : Nombre de logements ayant été réservés au moins 1 fois dans l'année.

Nuitées : Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les touristes dans un hébergement (marchand ou non marchand)

Points d'informations touristiques : lieu d'accueil permettant de fournir au public des informations touristiques adéquates (hébergements, activités, patrimoine, restauration...)

Sites de visite et de loisirs : il s'agit de lieux, de structures accueillant des visiteurs. Ils peuvent être payants ou gratuits. Il peut s'agir de sites archéologiques, de châteaux, de lieux de mémoire, de sites naturels, de parcs de loisirs, de transports touristiques, de parcs animaliers, de patrimoines industriels, artisanaux, agricoles ou encore techniques....

Taux de fonction touristique : nombre de lits marchands et non marchands pour 100 habitants. Permet de voir la pression des hébergements touristiques sur le territoire.

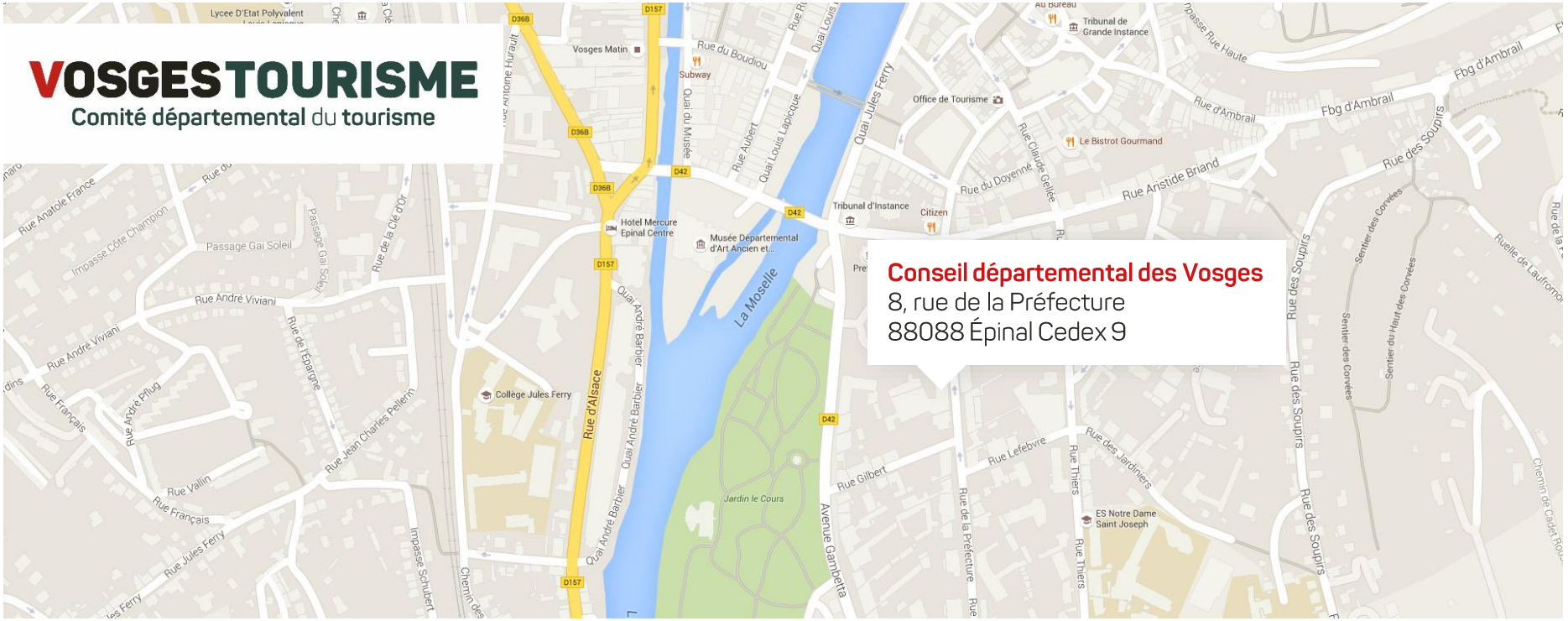
Taux d'occupation : Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (ou emplacements) occupés et le nombre de chambres (ou emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'occupation maximal : il s'agît du taux d'occupation le plus élevé observé pendant une période.

Touriste : personne qui passe au moins une nuit dans les Vosges, en dehors de son domicile, pour motif personnel (loisirs, visite parents ou amis, santé...) ou professionnel (affaires, congrès, salon...).

Visiteur : un(e) excursionniste ou un(e) touriste

VOSGESTOURISME
Comité départemental du tourisme



CONTACT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
Observatoire départemental du tourisme

Manon JACQUOT

mjacquot1@vosges.fr

+33(0)3 29 38 53 59

Professionnels du tourisme, rejoignez-nous sur :

@VosgesTourismePro

Et sur notre site internet :
tourismepro.vosges.fr

VOSGES TOURISME
Comité départemental du tourisme

JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES